

Chantal Guittet

DÉPUTÉE DU FINISTÈRE



LETTRE N° 1 • MARS 2013



Agroalimentaire : une mobilisation sur tous les fronts...

La colère des agriculteurs bretons a marqué l'actualité ces dernières semaines. Les agriculteurs et le secteur agroalimentaire souffrent et les difficultés rencontrées par Doux ou Gad illustrent la gravité de cette crise. Une mobilisation de tous les acteurs est nécessaire. Je travaille avec les parlementaires finistériens et le gouvernement pour trouver des solutions à cette situation.

Malgré les fortes pressions européennes sur la PAC, le gouvernement est parvenu, de haute lutte, à préserver le niveau global des aides agricoles. Grâce aux marges de manœuvre permises par cet accord,

Stéphane LE FOLL va désormais mener la négociation sur le contenu de la PAC puis définir, en concertation, les choix de mise en œuvre au niveau national. L'objectif est de réorienter au maximum les soutiens de la PAC vers l'élevage. Des mesures pour la filière porcine et laitière seront annoncées courant mars. Notre volonté est de promouvoir une agriculture qui encourage la croissance et l'emploi, conforte l'élevage, et favorise l'évolution des modes de production vers des systèmes plus autonomes et plus durables.



Mes travaux ont porté sur :

► **L'aide alimentaire européenne**

J'ai été rapporteure de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée sur l'aide alimentaire européenne et ai défendu la pérennisation de cette aide dans l'hémicycle. Elle permet de nourrir près de 4 millions de français, par l'intermédiaire d'associations comme les Restos du cœur ou le Secours populaire. En raison du contexte budgétaire européen, le risque est important que ces moyens soient fortement réduits.

Je me suis exprimée en faveur de son maintien dans une tribune, publiée par le journal Le Monde, consultable ici :

<http://www.chantalguittet29.fr/?p=2191>

► **Le contrat de génération**

J'ai travaillé et voté ce texte qui, comme les emplois d'avenir, propose des solutions pour lutter contre le chômage et la précarité des jeunes et des seniors. J'ai proposé plusieurs amendements pour limiter les effets d'aubaine liés à ce nouveau dispositif. **Extrait de mon intervention dans l'hémicycle :** « Oui, ce projet est novateur, car il propose aux entreprises de réfléchir aux rapports entre les générations. Il les incite à faire de ces rapports un atout, en conservant la mémoire de l'entreprise ».

► **La simplification des normes applicables aux collectivités locales**

Dans l'hémicycle, sur cette proposition de loi, j'ai relayé les revendications des élus de ma circonscription. La simplification normative est un enjeu de maîtrise de la dépense publique !



À l'Ambassade de France à Moscou

En tant que présidente du groupe d'amitié franco-russe de l'Assemblée Nationale :

• J'ai eu l'honneur de présider les débats de la Grande Commission parlementaire France-Russie. Il s'agit d'une rencontre annuelle privilégiée entre les députés de l'Assemblée Nationale française et les députés de la chambre législative russe, la Douma d'État.

• J'ai accompagné le Président François Hollande lors de sa première visite officielle à Moscou, destinée à favoriser les échanges commerciaux entre les deux pays.



Pour mettre en œuvre le changement, j'ai voté pour :

► **Le mariage pour tous**

Ce vote historique a été un moment marquant de notre mandat. Le législateur doit accompagner les évolutions contemporaines de la famille. Cette loi, j'en suis convaincue répond à un impératif de justice pour les couples homosexuels et de protection pour les enfants nés ou à naître dans ces familles.

► **La séparation des activités bancaires**

Avec ce texte, nous avons voulu protéger les consommateurs en encadrant les frais bancaires.

- Les agios seront plafonnés pour tous.
- Les banques devront désormais se justifier en cas de refus d'ouverture d'un compte.
- Le traitement du surendettement sera simplifié.

La loi vise également à limiter l'impact de la spéculation sur l'économie du pays.

► **La réforme des scrutins locaux**

Les candidats à l'élection cantonale devront se présenter en binôme mixte sur un canton, ce qui préserve la dimension d'ancrage territorial tout en promouvant la parité. Un redécoupage des cantons sera effectué pour tenir compte des évolutions démographiques. Les conseillers communautaires seront fléchés sur les listes municipales. Enfin, les élections départementales et régionales sont repoussées à 2015 pour favoriser la participation.



La transparence sur la réserve parlementaire, c'est maintenant !



130 000 euros. C'est le montant, pour 2013, alloué au titre de la réserve parlementaire à la quasi-totalité des députés, sans distinction d'appartenance à la majorité ou à l'opposition. **Le caractère égalitaire de cette répartition est une nouveauté** mise en place par Claude Bartolone, Président de l'Assemblée Nationale.

Pour mettre fin à l'opacité coutumière sur l'utilisation de ces fonds, je m'engage à rendre compte chaque année des bénéficiaires de ma réserve parlementaire.

J'ai sélectionné plusieurs projets, en privilégiant l'éducation, la jeunesse, la culture et la santé : la construction d'un espace multisports à **Plougar** ; l'extension de l'école et de la halte-garderie du **Folgoët** ; la réhabilitation de l'ancienne gare en centre culturel au **Relecq-Kerhuon** ; la construction de deux médiathèques, **l'une à Guipavas et l'autre à Landéda**, la rénovation d'une salle accueillant l'hôpital de jour à **Lesneven**, l'équipement en piano de **l'école intercommunale de musique du Pays des Abers et de la Côte des légendes**.

Je souhaite également aider le tissu associatif local en subventionnant : des ateliers de « mise à niveau du code de la route » pour des demandeurs d'emploi organisés par **Relais Travail** ; du matériel de secourisme pour **l'unité de Landerneau de la Croix Rouge Française**. L'achat de matériel pour le stand des producteurs locaux pour **le Forum de Ploudaniel**.



Bientôt en débat à l'Assemblée...

- ▶ Projet de loi d'orientation et de programmation pour **la refondation de l'école de la République**
- ▶ Proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant **réforme de la biologie médicale**
- ▶ Proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à modifier la loi n°2001-814 **relative à la bioéthique**

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

28, Rue du Général de Gaulle • 29260 Lesneven
Tél. 02 98 00 99 81 • Fax 02 98 00 11 26
contact@chantalguittet29.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



Je relaie vos demandes auprès du gouvernement, par le biais des questions écrites :

- ▶ **Sur les difficultés des collectivités locales pour le portage de Natura 2000.** Les collectivités locales sont aujourd'hui régulièrement confrontées à un retard des remboursements par l'État, lequel affecte leur équilibre budgétaire et fragilise le dispositif.
- ▶ **Sur l'état de la couverture téléphonique et numérique de notre territoire...** Comme dans d'autres départements, de nombreuses communes rurales du Finistère connaissent d'importantes difficultés d'accès aux réseaux de téléphonie mobile et au haut débit internet.
- ▶ **Sur l'urgence d'instituer un plan Parkinson**, à l'égal du plan Alzheimer, afin de mettre en place, sur l'ensemble du territoire, des mesures adaptées susceptibles d'améliorer la prise en charge des patients et la qualité de vie de leur entourage.
- ▶ **Sur l'écotaxe poids lourds** qui a été créée pour contribuer au développement de modes de transports respectueux de l'environnement.
- ▶ **Sur l'âge de la retraite des travailleurs en contact avec l'amiante**



Sur le terrain, j'ai rencontré :

- ▶ **Des acteurs de l'économie**
 - Des chefs d'entreprises et le personnel au cours de visites.
 - Les membres d'**Investir en Finistère**, à la C.C.I.
 - Des membres de **l'agence de développement du Pays des Abers, Côte des légendes**.
 - **La Fédération du bâtiment**.
- ▶ **Des représentants d'organisations syndicales**
 - Des représentants du mouvement des **Jeunes Agriculteurs**.
 - **La F.D.S.E.A.** de Guipavas lors de son assemblée générale.
 - **Les représentants des salariés de Gad**.
 - Des **délégués CGT de l'Hôpital de Lesneven**.
- ▶ **Des élus locaux**
 - **L'ensemble des Maires de ma circonscription** lors de réunions pour évoquer les problématiques de notre territoire.
- ▶ **Des représentants de l'État**
 - Monsieur de Ribou, **commissaire au redressement productif**.
 - Madame Béatrice Lagarde, **Sous-Préfète de Brest**.
 - **Les gendarmes du CORG**, Centre Opérationnel de Renseignements de la Gendarmerie, à Quimper.
 - Monsieur Michel Quéré, **Recteur d'Académie du Finistère**.
- ▶ **Des associations**
 - **La SNSM, l'ADAPEI, Les Genêts d'or, la FNATH, La FNACA ; UNC, les veufs et veuves du 29.**



Rencontre avec les salariés de Gad le 1^{er} mars à Lampaul-Guimiliau

www.chantalguittet29.fr • www.facebook.com/chantalguittet

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, Rue de l'Université • 5355 Paris 07 SP

Collaborateurs : L'administration générale est assurée par Christine Kermarec. Marlène Réa s'occupe des interventions individuelles et Marion Maury des demandes institutionnelles (syndicats, associations, collectivités). À Paris, Marie-Cécile Velluet prépare les travaux législatifs.

